



EN BREF

- L'automne constitue la période la plus propice pour la réalisation de travaux sur la végétation. En effet, les sols sont encore praticables et c'est la période la moins impactante pour la flore et la faune, que ce soit la faune piscicole (hors périodes de migration et de fraie) ou pour l'avifaune (hors nidification, alimentation des oisillons).

Ainsi, durant le mois d'octobre, l'entretien de la végétation aux abords des ponts sur les secteurs amont et aval haut-garonnais a été réalisé. Une campagne d'enlèvement de gros embâcles a également été mise en œuvre. Trois atterrissements, ont été régalez (nivelés) en aval des ponts de l'Isle Jourdain, Lombez et Espaon.

- Des élèves de 5ème du collège de Samatan ont bénéficié d'interventions de la part du syndicat. Une partie était consacrée à la prévention des inondations avec une recherche de repères de crue dans le centre-ville. La seconde partie portait sur la biodiversité liée à l'écosystème de la rivière.

SOMMAIRE

- Page 2 et 3 : Le transport solide

- Page 3 : La ressource en eau

Articles disponibles sur le [site internet](#)

LA PHOTO DU MOIS

Une nouvelle campagne d'enlèvement d'embâcles a été réalisée. Seuls sont extraits les embâcles obstruant la totalité du lit ou présentant une menace pour la stabilité d'un ouvrage. S'il ne présente pas de risque et qu'il ne crée pas de déséquilibre sur le fonctionnement du cours d'eau, l'embâcle sera conservé du fait de son intérêt pour la biodiversité.



LE CHIFFRE DU MOIS

8,35 ha : c'est la superficie des parcelles acquises par le Syndicat, dans l'objectif de préserver les fonctionnalités de ces zones humides. Cette opération a bénéficié de l'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département du Gers



AGENDA

- **11 et 12 novembre** : foire de la Saint Martin à l'Isle Jourdain :

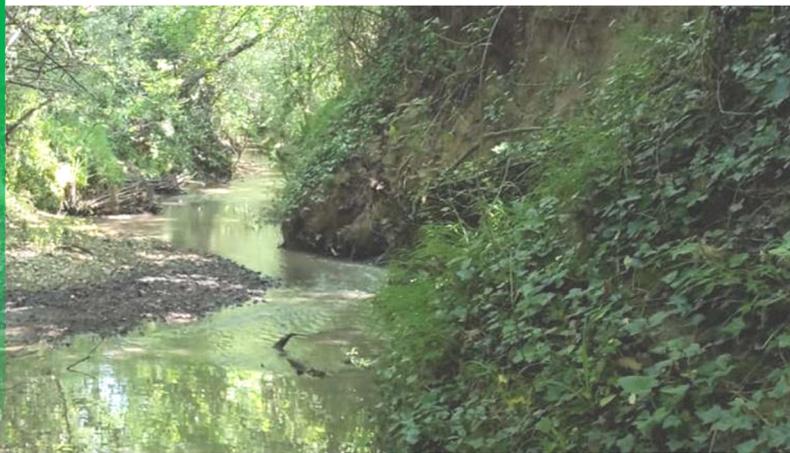
Le Syndicat sera présent le 11 avec :

- Une exposition sur la Neste et les rivières de Gascogne à la salle des mariages
- A 14H30, une table ronde autour du thème « L'avenir de l'eau en débat »

- **13 novembre 14H00** : Comité technique de l'étude de classement des systèmes endiguements



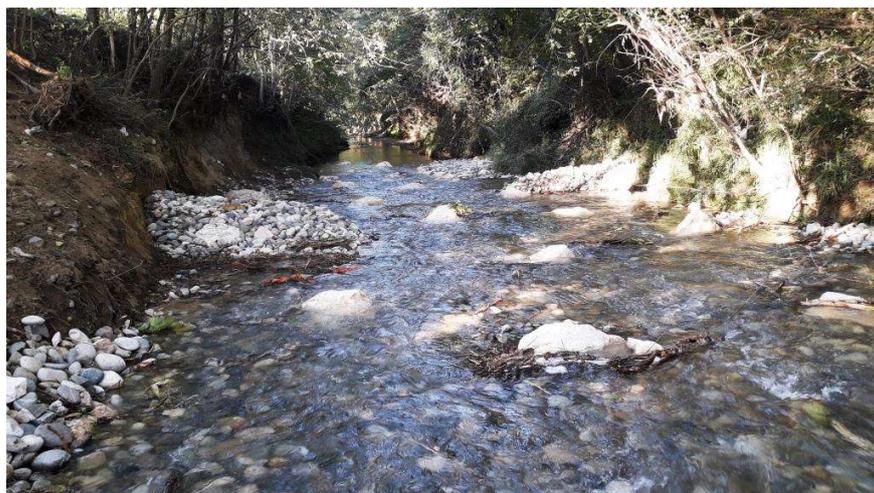
Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents



LE TRANSPORT SOLIDE

L'étude du bassin de la Save, réalisée en 2014 et 2015, a démontré un réel problème sur le déplacement des matériaux (galets, graviers, sables et limons) dans la rivière et ses affluents. Naturellement, ces matériaux se déplacent de l'amont vers l'aval au gré des crues, on appelle cela le transport solide (voir newsletter n°10 de février 2022). Généralement, au fond du lit des cours d'eau nous devons retrouver une couche de matériaux de plusieurs dizaines de centimètres que l'on appelle matelas alluvial. Sur la Save et la Gesse, nous avons un déficit important de matériaux dû à plusieurs facteurs humains. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des rivières, le syndicat met en place de nombreuses actions.

En 2023, trois actions ont été entreprises sur la Save et une sur la Gesse. La première action sur la Save a été de recréer le fond du lit du cours d'eau par la mise en place de 800 tonnes de galets accompagnés de quelques blocs de roche sur le secteur de L'Isle en Dodon. Ainsi, 150 m de rivière ont été restaurés cette année. Depuis 2016, le SYGESAVE intervient annuellement pour recréer le fond du lit de la Save. Sur cette zone de plusieurs kilomètres, le matelas alluvial a totalement disparu. Il est donc très important de palier à ce déficit.



Recharge sédimentaire à L'Isle en Dodon



Gestion de l'atterrissement de Lombez

La deuxième action a été de gérer des atterrissements qui se sont constitués après les crues de 2022 au niveau de trois ponts, à Espaon, Lombez et L'Isle Jourdain. Paradoxalement, même si la Save présente un déficit conséquent en matériaux au fond de son lit, sur ces trois sites des alluvions ont partiellement obstrués des arches. De plus, la végétation s'est développée encombrant davantage les ouvrages. Dans le cadre du maintien de la section d'écoulement des ouvrages, il était indispensable de dégager les arches mais de conserver les alluvions dans le lit du cours d'eau. C'est ainsi que ces matériaux ont été régalez en aval de chaque site.

Enfin, troisième action sur la Gesse, le syndicat a accompagné un propriétaire de moulin dans une démarche de mise en place d'une vanne de dégrèvement au niveau de son seuil de moulin, suite à un problème de déstabilisation de la berge en rive gauche. Les seuils de moulin piègent les matériaux provenant de l'amont. Si aucun dispositif ne permet la dévalaison, les matériaux restent coincés, créant de fait un déficit aval. Il est primordial de rétablir le transport solide au niveau de ces ouvrages. Dans ce cadre le SYGESAVE et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne aident financièrement les propriétaires qui se lancent dans cette démarche. Cela a été le cas sur le moulin de Nénigan. Aujourd'hui, plus de 10 km de Gesse ont été reconnectés à l'amont. Il reste encore deux ouvrages à gérer pour rétablir la continuité sédimentaire sur la totalité de la Gesse.



Vanne de dégrèvement du moulin de Nénigan

Par ces actions, le SYGESAVE s'efforce de maintenir les fonctionnalités essentielles des cours d'eau en tenant compte des activités humaines de la vallée.

LA RESSOURCE EN EAU

Selon la dernière veille hydrologique, établie par les services de l'Etat de la Haute-Garonne, au 16 octobre 2023, l'état de remplissage des retenues « en lien » avec notre bassin est de :

- 31 % pour la réserve de montagne de la Neste,
- 56 % pour la retenue de Lunax sur la Gimone,
- 48 % pour la retenue de Saint-Frajou sur Aussoué

Les pluies de la semaine précédente ont été très bénéfiques pour les petits cours d'eau non réalimentés qui sont repassés au-dessus du seuil de vigilance.

Un comité de l'eau destiné à dresser le bilan de l'étiage 2023 pour le département de la Haute-Garonne est fixé le 30 novembre prochain.

A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour en savoir plus sur le [site d'information sur les arrêtés de restriction d'eau en Haute-Garonne](#)



- Pour en savoir plus sur [ONDE](#)

- Pour en savoir plus sur [VigiEau](#)

SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)
Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter
Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43
Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 07 55 02 96 / 06 45 93 59 01
Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21